Nations Unies E/2010/SR.45

Conseil économique et social

Provisoire

29 octobre 2010
Français
Original : anglais

Session de fond de 2010
Segment général

Compte rendu analytique de la 45e séance
Tenue au Siège, à New York, le jeudi 22 juillet 2010, à 15 heures

Président : M. Soborun (Vice-Président). . . . . (Maurice)

Sommaire

Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme (*suite*)

b) Développement social (*suite*)

c) Prévention du crime et justice pénale (*suite*)

d) Stupéfiants (*suite*)

e) Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (*suite*)

g) Droits de l'homme (*suite*)

h) Instance permanente sur les questions autochtones (*suite*)

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (*suite*)

Questions de coordination, questions relatives au programme, questions diverses (*suite*)

g) Le tabac ou la santé (*suite*)

Répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe du Golan syrien occupé (*suite*)

Questions relatives à l'économie et à l'environnement (*suite*)

a) Développement durable (*suite*)

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

10-46073X (F)

Merci de recycler

En l'absence de M. Ali (Malaisie), M. Soborun (Maurice), Vice-président, assume la présidence de la séance.

La séance est ouverte à 15 h 15.

Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme (*suite*)

b) Développement social (*suite*)

Recommandations contenues dans le rapport de la Commission du développement social sur les travaux de sa quarante-huitième session (E/2010/26)

1. **Le Président** appelle l'attention sur les projets de proposition contenus dans le Chapitre I, sections A et B, du rapport de la Commission du développement social sur les travaux de sa quarante-huitième session.

Projet de résolution I, intitulé «Organisation future et méthodes de travail de la Commission du développement social»

Projet de résolution II, intitulé «Aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique»

Projet de résolution III, intitulé «Promouvoir l'intégration sociale»

Projet de résolution IV, intitulé «Intégration de la question des personnes handicapées au programme du développement»

Projet de résolution V, intitulé «Application future du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002)».

2. *Les projets de résolution I, II, III, IV et V sont adoptés.*

Projet de décision intitulé «Rapport de la Commission du développement social sur les travaux de sa quarante-huitième session, et ordre du jour provisoire et documentation de la quarante-neuvième session»

3. *Le projet de décision est adopté.*

c) Prévention du crime et justice pénale (*suite*)

Recommandations contenues dans le rapport de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sur les travaux de sa dix-neuvième session (E/2010/30)

4. **Le Président** appelle l'attention sur les projets de proposition contenus dans le Chapitre I, sections A, B et C du rapport de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sur les travaux de sa dix-neuvième session. Un état des incidences financières de ces projets de proposition figure aux Annexes I à VI du rapport.

Section A

Projet de résolution I, intitulé «Renforcement des mesures en matière de prévention du crime et de justice pénale visant à combattre la violence à l'égard des femmes»

Projet de résolution II, intitulé «Règles des Nations Unies concernant le traitement des femmes détenues et les mesures non privatives de liberté pour les femmes délinquantes (Règles de Bangkok)»

Projet de résolution III, intitulé «Réorganisation des fonctions de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et modifications du cadre stratégique»

Projet de résolution IV, intitulé «Douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale»

5. *Les projets de résolution I, II, III et IV sont adoptés.*

Section B

Projet de résolution I, intitulé «Mesures de prévention du crime et de justice pénale visant à protéger les biens culturels, en particulier eu égard à leur trafic»

Projet de résolution II, intitulé «Appui à la définition et à la mise en œuvre d'une approche intégrée de l'élaboration de programmes au sein de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime»

6. *Les projets de résolution I et II sont adoptés.*

Section C

Projet de décision intitulé «Rapport de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sur les travaux de sa dix-neuvième session, et ordre du jour provisoire de sa vingtième session»

7. *Le projet de décision est adopté.*

d) Stupéfiants (*suite*)

Recommandations contenues dans le rapport de la Commission des stupéfiants sur les travaux de sa cinquante-troisième session (E/2010/28)

8. **Le Président** appelle l'attention sur les projets de proposition contenus dans le Chapitre I, sections A et B, du rapport de la Commission des stupéfiants sur les travaux de sa cinquante-troisième session.

Projet de résolution intitulé «Réorganisation des fonctions de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et modifications du cadre stratégique»

9. *Le projet de résolution est adopté.*

Projet de décision I, intitulé «Rapport de la Commission des stupéfiants sur les travaux de sa cinquante-troisième session, et ordre du jour provisoire et documentation de sa cinquante-quatrième session»

Projet de décision II, intitulé «Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants»

10. *Les projets de décision I et II sont adoptés.*

e) Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (*suite*)

Projet de décision intitulé «Augmentation du nombre de membres du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés» (E/2010/L.18)

11. **M. Tommo Monthe** (Cameroun), qui s'exprime au nom des parrains du texte – la Bulgarie, le Cameroun, la Croatie, le Togo et le Turkménistan –, présente le projet de décision contenu dans le document E/2010/L.18, et intitulé «Augmentation du nombre de membres du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés». M. Tommo Monthe déclare que la charge du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) est de plus en plus lourde, du fait de l'augmentation du nombre de réfugiés, de demandeurs d'asile, de personnes déplacées, de rapatriés et d'apatrides dans diverses régions du monde. Le projet de décision vise à développer la coopération durable des États et du Haut-Commissariat pour les réfugiés, ainsi que la contribution des États à ce dernier. Le texte du projet de décision est fondé sur la décision adoptée sur le sujet par le Conseil, lors de sa session de 2009; le projet de décision n'y apporte que quelques modifications mineures. Ce projet de décision vise à faire passer de 79 à 84 le nombre de membres du Comité exécutif.

12. **Le Président** invite le Conseil à agir au sujet du projet de décision contenu dans le document E/2010/L.18, et qui n'a aucune incidence sur le budget-programme.

13. *Le projet de décision contenu dans le document E/2010/L.18 est adopté.*

g) Droits de l'homme (*suite*)

Recommandations contenues dans le rapport du Comité des droits économiques, sociaux et culturels sur les travaux de ses quarante-deuxième et quarante-troisième sessions (E/2010/22)

14. **Le Président** appelle l'attention sur le projet de décision contenu dans le rapport du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, et déclare qu'étant donné les discussions en cours sur ce projet de décision, il considère que le Conseil souhaite reporter à une date ultérieure l'examen de ce projet de texte.

15. *Il en est ainsi décidé.*

h) Instance permanente sur les questions autochtones (*suite*)

Recommandations contenues dans le rapport de l'Instance permanente sur les questions autochtones (E/2010/43)

16. **Le Président** appelle l'attention sur les projets de proposition contenus dans le Chapitre I du rapport de l'Instance permanente sur les questions autochtones sur les travaux de sa neuvième session.

Projet de décision I, intitulé «Réunion d'un groupe d'experts internationaux sur le thème "Les peuples autochtones et les forêts"»

Projet de décision II, intitulé «Dates et lieu de la dixième session de l'Instance permanente»

Projet de décision III, intitulé «Ordre du jour provisoire de la dixième session de l'Instance permanente»

17. *Les projets de décision I, II et III sont adoptés.*

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (*suite*)

Élection d'un membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (E/2010/9/Add. 15-18)

18. Le Président invite le Conseil à élire un nouveau membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, à la suite du décès de M^me^ Tatyana Borisovna Dmitrieva, qui représentait la Fédération de Russie. Le Président appelle l'attention sur le document E/2010/9/Add.15, qui contient des informations sur les candidats nommés par les différents États, et rappelle que l'Argentine, l'Égypte, l'Italie, Madagascar, le Pérou et la Serbie ont retiré leur candidat. Le nouveau membre de l'Organe sera élu pour un mandat allant du 22 juillet 2010 au 1^er^ mars 2015.

19. À l'invitation du Président, M^me^ Maria José del Aguila-Castillo (Guatemala) et M. Naci Aydan Karamanoğlu (Turquie) font office de scrutateurs.

On procède à un vote à bulletin secret.

Nombre de bulletins déposés :	50
Bulletins non valides :	0
Nombre de bulletins valides :	50
Abstentions :	1
Nombre de voix exprimées :	49
Majorité requise :	25
Nombre de voix obtenues :	
M^me^ Galina Aleksandrovna Korchagina (Fédération de Russie) :	47
M. Abdelwahab Hamid Suliman (Soudan) :	2

20. *Ayant obtenu la majorité requise, M^me^ Galina Aleksandrovna Korchagina (Fédération de Russie) est élue membre de l'Office international de contrôle des stupéfiants.*

Questions de coordination, questions relatives au programme, questions diverses (*suite*)

g) Le tabac ou la santé (*suite*) (E/2010/L.26)

Projet de résolution intitulé «Tabagisme et santé maternelle et infantile» (E/2010/L.26)

21. **Le Président** invite les membres du Conseil à examiner le projet de résolution intitulé «Tabagisme et santé maternelle et infantile», qui n'a aucune incidence sur le budget-programme. Le Président croit comprendre que le Conseil souhaite adopter ce projet de résolution.

22. *Le projet de résolution contenu dans le document E/2010/L.26 est adopté.*

23. **Le Président** déclare qu'en raison de l'adoption du projet de résolution contenu dans le document E/2010/L.26, le précédent projet de résolution sur le sujet (document E/2010/L.14) devrait être considéré comme retiré par les parrains du texte.

24. *Il en est ainsi décidé.*

Répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe du Golan syrien occupé (*suite*)

Présentation du projet de résolution intitulé «Répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe du Golan syrien occupé» (E/2010/L.31)

25. **M. Khalil** (Égypte), qui présente le projet de résolution contenu dans le document E/2010/L.31, déclare que le Koweït, le Liban, la Malaisie, la Tunisie et le Yémen se sont joints aux parrains de ce texte. Celui-ci fait écho à bon nombre de conclusions du rapport du Secrétaire général sur les répercussions de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien (E/2010/13-A/65/72), et est également assez proche de la résolution 2009/34, adoptée l'année précédente – exception faite de quelques modifications apportées à un certain nombre de paragraphes du préambule et aux paragraphes 1, 2, 5, 10, 11, 14 et 15. À noter également que deux paragraphes ont été ajoutés au préambule, ainsi qu'un paragraphe 2 *bis*. M. Khalil annonce également une modification du dix-septième paragraphe du préambule, et passe brièvement en revue la partie opérationnelle du projet de résolution.

Questions relatives à l'économie et à l'environnement (*suite*)

a) Développement durable (*suite*) (E/2010/L.30)

Projet de résolution intitulé «Rapport du Comité des politiques de développement sur les travaux de sa douzième session» (E/2010/L.30)

26. **Le Président** fait observer que ce projet de résolution n'a pas d'incidences sur le budget-programme.

27. *Le projet de résolution contenu dans le document E/2010/L.30 est adopté.*

La séance est levée à 16 h 10.